

SERVICES AUX PERSONNES



DE AES
RNCP 5440

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
ANGOULÊME – JARNAC - MONTMOREAU

DE ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF ET SOCIAL

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Devenir un professionnel qualifié dans le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne.

LE METIER

L'Accompagnant Éducatif et Social réalise des interventions sociales au quotidien visant à accompagner la personne en situation de handicap ou touchée par un manque d'autonomie quelles qu'en soient l'origine ou la nature.

Il prend en compte les difficultés liées à l'âge, à la maladie ou au mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité, pour permettre à la personne d'être actrices de son projet de vie.

En lien avec l'entourage de la personne, il l'accompagne tant dans les actes essentiels de la vie quotidienne que dans les activités de la vie sociale, scolaire et de loisirs.

Il veille à l'acquisition, la préservation ou à la restauration de l'autonomie de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte, de la personne vieillissante, et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle.

Ses interventions d'aide et d'accompagnement contribuent à l'épanouissement de la personne à son domicile et en établissement.



CONTACT

MFR SUD CHARENTE

Puypéroux - 16190 MONTMOREAU

Tel : 05 45 64 02 83

mfr.sud-charente@mfr.asso.fr

SIRET : 781 181 292 00025

N° Activité : 54 1600 184 16

MFR JARNAC

12 rue Ernest Merlin - 16200 JARNAC

Tel : 05 45 35 37 64

mfr.jarnac@mfr.asso.fr

SIRET : 337 780 639 00023

N° Activité : 54 1600 187 16

Les MFR-CFA de Jarnac et de Sud Charente sont des établissements privés associatifs de l'économie sociale et solidaire, sous contrat d'association avec le Ministère de l'Agriculture.

 formation-mfr-adulte.fr

PUBLIC CONCERNÉ , CONDITIONS D'ACCÈS, PRE-REQUIS

Être majeur.

Les candidats seront reçus en **entretien individuel** de positionnement minimum 1 mois avant l'entrée en formation.

Les dispenses ou allègement de formation seront étudiées au cours de cet entretien.

Validation préalable du projet à minima par une **immersion en milieu professionnel** (structure d'aide à domicile, structure d'accueil collectif).

Maîtrise des savoirs de base : lire écrire compter

Mobilité : véhicule autonome



Les MFR disposent de référents handicap, nous consulter pour adapter votre parcours.

SERVICES AUX PERSONNES



DE AES
RNCP 5440

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
ANGOULÊME – JARNAC - MONTMOREAU

VOIE D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

- Après un parcours de formation continue
- Par contrat d'apprentissage
- Par contrat de professionnalisation
- Par VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

APRES LA FORMATION

Accès direct à l'emploi :

- Auprès des structures d'aide à domicile
- Auprès des structures d'accueil collectif

Poursuite en formation :

- Les AES peuvent poursuivre leur formation et préparer des DE des secteurs social et paramédical, en bénéficiant d'allègements de formation : DE d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture, de moniteur éducateur, de technicien de l'intervention sociale et familiale.

FINANCEMENT

Financement (en fonction de votre situation administrative) :

- Employeur,
- Compte Personnel de Formation (CPF),
- Contrat d'apprentissage,
- Contrat de Professionnalisation
- Pour les demandeurs d'emploi : selon les dispositifs État, Région, en vigueur.

À CONSULTER SUR NOTRE SITE INTERNET



- DATES
- DÉLAIS D'ACCÈS
- TARIF
- RATIOS DE MESURE DE LA QUALITÉ DE LA FORMATION

Sous réserve de modification V170123

LA FORMATION EN ALTERNANCE

Elle se compose de **5 BLOCS DE COMPÉTENCES** pour une durée totale de **567 HEURES** dont AFGSU 2 :

- **Bloc 1** : Accompagner la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- **Bloc 2** : Accompagner la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité
- **Bloc 3** : Accompagner la personne dans sa vie sociale et relationnelle
- **Bloc 4** : Se positionner en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention
- **Bloc 5** : Travailler en équipe pluri-professionnelle, gérer des risques et traiter des informations liées à l'accompagnement de la personne
- **AFGSU niveau 2** (Attestation de Formation des Gestes de Secours et d'Urgence).

Les possibilités de dispenses ou d'allègement de parcours sont étudiées lors de l'entretien d'inscription.

STAGES

840 HEURES réparties en deux stages minimum

Pour les contrats en alternance possibilité de 140h de stage hors lieu de travail habituel.



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Les domaines de formation sont évalués par le biais :

- d'épreuves de contrôle continu organisées par l'organisme de formation : épreuves écrites, épreuves orales, dossiers de pratiques professionnelles, soutenance, ...
- d'évaluation en milieu professionnel par le tuteur de stage
- d'une épreuve écrite finale organisée par la DREETS.

